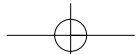
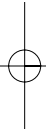
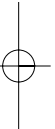
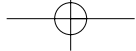




IMPACTS POTENTIELS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN FRANCE AU XXI^E SIÈCLE

SECONDE ÉDITION - 2000



Avant-Propos

Les données scientifiques les plus récentes renforcent le faisceau de présomptions indiquant que nous serons confrontés dans les prochaines décennies à un changement climatique dont les impacts sur les milieux et les activités économiques en France seront nombreux et variés. Nous devons donc nous préparer à en pallier les conséquences de tous ordres, notamment celles qui résulteront d'une augmentation très probable des événements météorologiques extrêmes, du type de ceux qui ont frappé notre pays en novembre et décembre 1999.

Mais la première nécessité est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, afin de maintenir l'évolution future du climat dans les limites acceptables. Le Gouvernement s'est résolument engagé dans cette voie en adoptant le 19 Janvier 2000 un nouveau programme national de lutte contre le changement climatique. Ce programme identifie une centaine de mesures qui devront permettre à la France de respecter ses engagements de Kyoto et de ramener en 2010 ses émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990.

Afin de développer en France les outils et les méthodes qui nous permettront d'optimiser les stratégies de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation au risque climatique, mon ministère a mis en place avec la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre le programme de recherche fédérateur "Gestion et Impacts du Changement Climatique" (GICC).

Dans cette perspective, nous avons jugé utile de procéder à la réédition de cette brochure (dont le tirage de 1998 est épuisé) avec l'accord des auteurs des différents chapitres. Je les en remercie vivement, notamment tous ceux qui ont pu apporter de nouvelles données scientifiques par rapport à la première édition.

Je les encourage également, avec leurs collègues des sciences physiques, biologiques, économiques et sociales, à poursuivre leurs travaux dans le cadre du programme GICC et à continuer de mettre les résultats de leurs recherches et de leurs expertises à la disposition de nos concitoyens.



Dominique VOYNET

Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement



Ce document a été élaboré sous la direction de la Mission Interministérielle de l'Effet de Serre (MIES), service placé auprès du Premier Ministre, avec la collaboration du Service de la Recherche et de la Prospective (SRP) du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE). Il rassemble l'état des connaissances résumées de façon synthétique dans des chapitres rédigés par des experts de chaque domaine considéré.

La première version de 1998 a été réactualisée en 2000.

Cette version correspond donc à sa seconde édition.

Directeurs de publication : Michel MOUSEL, président de la MIES
Benoît LESAFFRE, chef du SRP

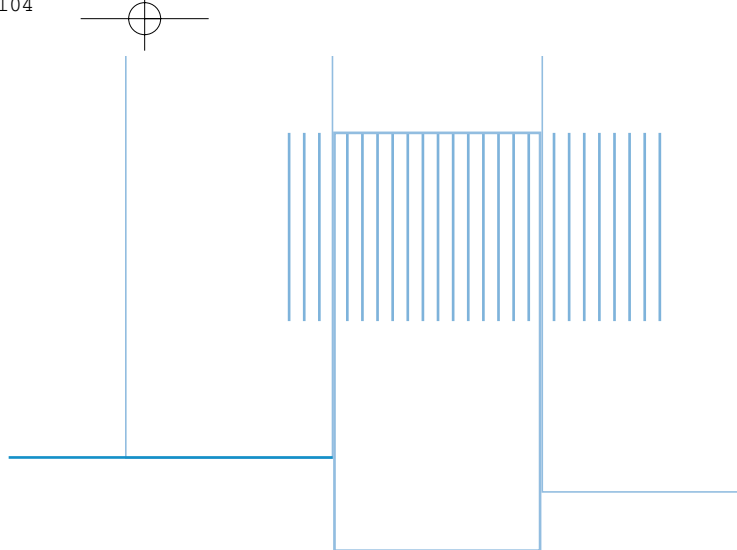
Relecture et mise en forme : Marc GILLET et Marie JAUDET, MIES
Maurice MULLER, (SRP)

Réalisation : Imprimerie Nationale (juin 2000)

Sommaire

3	Avant-propos	_____
7	Résumé	_____
12	Rappel des principaux résultats du GIEC* concernant l'effet de serre	_____
	Michel PETIT	_____
15	L'augmentation anthropique des gaz à effet de serre : un problème global	_____
	Hervé Le TREUT	_____
22	Modélisation numérique des changements climatiques	_____
	Michel DÉQUÉ	_____
	Figures Pages 25 - 40	_____
46	Impacts à attendre d'une élévation du niveau de la mer sur les côtes françaises	_____
	Roland PASKOFF	_____
54	Modification de la couche neigeuse	_____
	Eric MARTIN	_____
58	Effets possibles sur les écoulements superficiels et les eaux souterraines	_____
	Etienne LEBLOIS et Jean MARGAT	_____
66	Effets potentiels des changements climatiques sur les sols	_____
	Michel ROBERT	_____
74	Agriculture française et effet de serre : quelques éléments de réflexion	_____
	Richard DELÉCOLLE, Pierre-Alain JAYET et Jean-François SOUSSANA	_____
81	Impacts sur les forêts et la sylviculture	_____
	Gilbert AUSSENAC et Jean-Marc GUEHL	_____
88	Les écosystèmes forestiers méditerranéens face aux changements climatiques	_____
	Corine HOFF et Serge RAMBAL	_____
99	Impacts des changements climatiques en montagne	_____
	Lucien TESSIER	_____
104	Tourisme et changement climatique	_____
	Jean-Paul CERON	_____
111	Incidences possibles du réchauffement climatique sur la santé en France métropolitaine et dans les DOM-TOM au XXI^e siècle	_____
	Jean-Pierre BESANCENOT	_____
122	Impacts sur la santé : le cas des maladies à vecteurs	_____
	Pr. François RODHAIN	_____
128	Glossaire des principaux sigles	_____

* Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



Tourisme et changement climatique

Jean-Paul CERON
CIRED

SCÉNARIO POUR L'ÉTUDE

L'activité touristique représente de l'ordre de 8 % du PIB et fournit quelque 800 000 emplois ; la France est la première destination touristique mondiale avec quelque 60 millions de visiteurs ; la balance commerciale du tourisme est bon an, mal an, excédentaire d'une soixantaine de milliards de francs (chiffre du même ordre de grandeur que l'excédent du secteur agro-alimentaire).

C'est un truisme de rappeler que l'activité touristique est fortement conditionnée par le climat ; les chiffres précédents suggèrent que les modifications climatiques liées à l'effet de serre pourraient affecter, en bien ou en mal, une des activités majeures de l'économie nationale qui est également considérée comme un des atouts majeurs pour l'avenir.

Eclairer cette question est d'autant plus délicat qu'elle n'a pratiquement pas été abordée jusqu'ici, et jamais travaillée si ce n'est sous des aspects ponctuels (avenir de la couverture neigeuse en relation avec les sports d'hiver). L'exercice appelle quelques réflexions ou mises en garde préalables.

I • Ce qui suit se fonde en matière d'évolution du climat sur le scénario de Météo-France. N'étant pas compétent en la matière, il n'est pas dans notre propos d'effectuer une analyse critique de ce scénario. Ceci n'est pas une raison pour que nous oublions que l'éla-

boration de scénarios régionaux est généralement considérée comme un exercice délicat.

Ceci incite à s'interroger :

- sur les options de base du scénario : ici on régionalise un réchauffement alors que d'autres auteurs agitent l'éventualité d'une modification du Gulf Stream ce qui conduirait à de tout autres résultats que ceux d'un réchauffement de 2 °C ;
- sur la fiabilité des résultats dans l'hypothèse même où l'on admet l'orientation de base du scénario: cela pose problème notamment dans la mesure où existeraient des effets de seuil.

Le scénario fournit pour chaque saison des données pour les températures moyennes, les pluies et les réserves en eau du sol. Il ne fournit pas de résultats pour un certain nombre de facteurs conditionnant tout autant que les précédents l'activité touristique (la nébulosité par exemple), ou bien il ne donne pas les résultats sous la forme la plus pertinente pour notre réflexion (ce n'est pas tant la quantité de pluie qui est importante mais plutôt la manière dont elle tombe).

II • Si l'horizon climatique est incertain, le volume de l'activité touristique à long terme l'est également. Lors de travaux précédents nous avons tenté d'encadrer les futurs possibles à l'aide de deux scénarios contrastés à échéance 2030. La version basse fondée sur une stag-

nation économique et une poursuite de la dualisation de la société est associée à une quasi stagnation en volume (x1,2), alors que la version haute (croissance du PIB de l'ordre de 3 % et relativement redistributive, intégration européenne) aboutit à une multiplication de l'activité par 2,6. En outre, il va de soi que le profil des activités touristiques serait très différent dans l'un et l'autre cas. C'est donc sur des réalités de base très différentes que jouerait le changement climatique.

III • Aux incertitudes quantitatives concernant le tourisme s'ajoutent donc des incertitudes d'ordre qualitatif. Celles touchant aux attentes des touristes en matière climatique sont évidemment cruciales pour notre propos. Il n'est pas sûr qu'au milieu du siècle prochain ces attentes seront les mêmes qu'actuellement ; elles varient en effet largement en fonction des périodes historiques et des populations concernées : elles sont largement de type culturel. On peut par exemple rappeler que les exigences climatiques des populations du nord de l'Europe diffèrent largement de celles des français : le climat breton sera mieux accepté par un Britannique que par un Français pour des vacances, ce qui ne signifie toutefois pas que le premier ne préférera pas une destination plus ensoleillée. De même, on sait que la recherche du soleil est un phénomène récent : les peuples méditerranéens recherchent traditionnellement l'ombre et, pour ceux du nord, un teint hâlé n'était jusqu'à très récemment guère apprécié. En un siècle les bienfaits attendus des bains de mer ont totalement changé et les exigences portant sur la température de l'eau avec. Il n'est donc pas impensable que de nouvelles considérations, portant notamment sur la santé (développement des cancers de la peau entrant en résonance avec une médiatisation du phénomène par exemple) modifient en quelques décennies les attentes climatiques des touristes et remettent en cause l'héliotropisme de nos sociétés tel que nous le connaissons actuellement.

EXIGENCES CLIMATIQUES DES TOURISTES ET EFFET DE SERRE

Les exigences sont de plusieurs ordres : de sécurité, d'agrément et de confort

La sécurité

Il est important que le touriste soit à l'abri des accidents climatiques et des catastrophes naturelles qu'ils engendrent, ce qui ne va pas toujours de soi, car il est souvent plus exposé que les habitants permanents en raison de la proximité de l'eau qu'il recherche et de la légèreté de certains hébergements qu'il utilise. En évoquant ce point on ne peut s'empêcher de penser aux discussions sur la façon dont se déroulera le changement climatique annoncé ; certains envisagent la transition vers un nouvel état stable, non pas comme progressive et continue, mais comme chaotique et marquée par un accroissement de la fréquence des accidents climatiques locaux. Quelles seraient en France les régions climatiques et touristiques les plus affectées par cette évolution ?

L'agrément

L'agrément comporte plusieurs aspects :

- **l'ensoleillement.** Il s'agit bien entendu d'une question de durée mais aussi de régularité ;
- **l'absence de précipitations diurnes.** Ce qui importe le plus n'est pas la quantité de pluie qui tombe, mais la fréquence des chutes. Les limites de ce qui est acceptable font l'objet de débats. Ils portent à la fois sur une limite supérieure dont, à la lumière des scénarios de Météo-France, il y a lieu de se préoccuper pour la saison d'hiver et sur une limite inférieure qui concernerait elle la période d'été : une trop grande sécheresse présentant elle aussi des inconvénients (altération de la végétation et des paysages par exemple) ;
- **le confort thermique.** Vu les perspectives du scénario, c'est la limite supérieure qui peut poser problème, l'été et pour les destinations les plus chaudes. Une baisse du confort commence à se faire sentir au-delà d'une température maximale quotidienne de 31 °C, avec une aggravation très sensible au-delà de 33 °C. A

l'inverse, on pourrait espérer qu'une part sensiblement plus importante du territoire national se trouve pendant une plus grande partie de l'année au-dessus des minima (16 à 18 °C) et voie donc ses vocations touristiques se développer. Ceci n'est pas impossible, mais le diagnostic est beaucoup plus complexe et ne se limite pas à une prise en compte des températures : en effet celles-ci interagissent avec le régime des vents et le degré d'humidité de l'air. De plus pour les formes de tourisme axées sur la baignade, le rapport entre la température de l'air et celle de l'eau constitue une donnée cruciale ;

- **le confort hydrique.** La chaleur sera d'autant mieux supportée que l'air est sec. De ce point de vue les scénarios associant une hausse des températures d'été avec une baisse des précipitations, sont plutôt rassurants. Par contre, l'accroissement de l'humidité en hiver pourrait dégrader les atouts de l'hexagone en cette saison et pousser les touristes vers d'autres destinations ;

- **la minimisation des risques climatopathologiques majeurs.** On sait que l'exposition au soleil est source de cancers cutanés, que l'association du froid et des vents violents accroît les risques d'infarctus, et que les vents chargés d'humidité favorisent les accidents vasculaires cérébraux. A cet égard l'accentuation de la chaleur en été et des hivers plus perturbés, ne vont pas dans la bonne direction. Certaines catégories de la population sont particulièrement exposées (les jeunes enfants à la déshydratation) mais le phénomène principal à prendre en compte est le vieillissement de la population.

On est donc bien loin d'une vision simpliste des conséquences d'un réchauffement climatique dans laquelle on considérerait que deux degrés de plus et une amélioration de l'ensoleillement, renforceraient les atouts touristiques de la France. La situation est plus complexe et les résultats fournis par les scénarios ne permettent guère de l'élucider ; une vision des températures et des précipitations n'est pas suffisante ; des données, ou des hypothèses s'il s'agit de scénarios,

sont nécessaires dans les domaines de la nébulosité, du régime des précipitations et des vents etc.

CHANGEMENT CLIMATIQUE, SAISONS ET DESTINATIONS TOURISTIQUES

L'été

Cas de la façade ouest

La façade ouest de l'Europe occidentale bénéficie d'un climat tempéré océanique qui répond aux attentes des touristes pendant 30 % à 70 % de l'été ; au fur et à mesure que l'on se déplace vers le nord la situation se dégrade lentement. Sous bénéfice d'inventaire on pourrait penser que le changement climatique pourrait à la fois allonger la saison et permettre un certain déplacement vers le nord des pratiques touristiques. Si on s'en tient aux températures, on peut rappeler que la différence des températures moyennes sur la côte atlantique entre le 48° parallèle (Brest) et le 46° (Oléron) est de l'ordre de 3 °C en août, soit un peu plus que la hausse des températures d'été envisagée par le scénario. Le réchauffement de l'intérieur des terres serait du même ordre que sur la côte ce qui pourrait contribuer à améliorer les potentialités touristiques de la moyenne montagne : une différence d'altitude de 400 m peut aller de pair avec une différence de température de 2 à 4 °C.

Cas de la côte méditerranéenne

Le climat méditerranéen est actuellement incontestablement favorable au tourisme pendant les quatre mois d'été. Il est en fait surtout adapté à un tourisme de masse plus sensible à l'ensoleillement qu'au confort absolu. Les évolutions prévues par le scénario pourraient accentuer cette vocation de la France méditerranéenne à accueillir une population bien portante, apte à supporter des excès de chaleur. Comme destination touristique, la côte méditerranéenne de France serait sans doute plutôt moins affectée que l'Espagne, déjà plus chaude ; elle pourrait bénéficier à ce titre d'un avantage comparatif par rapport aux destinations voisines du même type. Cette accentuation de la chaleur risque aussi d'avoir un effet de repoussoir à la fois

pour l'importante population âgée et pour les résidents de l'espace méditerranéen, en France, Italie ou Espagne. Par contrecoup, des régions de moyenne montagne pourraient devenir des destinations appréciées pour leur relative fraîcheur, l'ombre de leurs forêts...

L'hiver

Cas de la façade ouest

Actuellement on peut émettre de sérieux doutes sur la vocation touristique hivernale de la façade atlantique non pas tant en raison des températures que du passage constant de grands systèmes perturbés. Ce point est d'autant plus important que la clientèle disponible à cette époque est pour l'essentiel celle du troisième âge. A regarder les cartes de précipitations hivernales du scénario de Météo France, on n'a pas l'impression que la situation soit destinée à s'arranger sur la côte comme d'ailleurs à l'intérieur des terres : le climat tempéré moyen risque fort de ne pas devenir plus propice à la villégiature hivernale qu'il ne l'est actuellement. Quelques endroits le sont actuellement vers le sud mais cela tient à des considérations micro-climatiques, dont on peut d'ailleurs se demander si elles résisteront aux variations annoncées. Même si ces sites privilégiés sont peu importants en surface, sur le plan économique les enjeux sont importants : que sera l'hiver à Biarritz en 2030 ?

Cas de la côte méditerranéenne

On peut également douter que la côte méditerranéenne voie sa situation de lieu de villégiature hivernale s'améliorer radicalement. La réputation du golfe de Gênes et de son arrière pays n'est plus à faire, mais un regard sur ses données climatiques montre qu'il est réellement privilégié par rapport à de nombreuses régions méditerranéennes (forte homogénéité de la saison fraîche). En restant dans le cadre français, le climat devient plus perturbé et venteux en Provence occidentale et dans le Bas Languedoc, relativement inadapté à une villégiature hivernale. Même si les précipitations sont destinées à moins s'accroître ici que sur la façade atlantique, cela ne paraît pas susceptible d'améliorer la situation.

En conséquence on peut se demander si les villes importantes, là où les conditions de vie sont le plus artificialisées, où les ambiances climatiques sont les plus contrôlées ne verront pas leur attrait s'accroître l'hiver. De même les univers de loisir totalement artificiels comme les bulles tropicales pourraient avoir un bel avenir devant eux.

Les intersaisons

Globalement les potentialités touristiques des intersaisons devraient se trouver largement accrues. Ceci pourrait entrer en résonance avec des phénomènes actuels comme le fractionnement des vacances et le développement des courts séjours, si tant est que ces tendances actuelles se prolongent. Cette impression mérite toutefois d'être nuancée. Pour l'intérieur des terres et la façade atlantique, le scénario de Météo-France laisse prévoir des printemps plus doux mais caractérisés également par une pluviosité accrue. Si cela signifie temps plus perturbé, on ne voit pas ce que le tourisme y gagnera. Par contre on peut s'attendre à de beaux automnes secs. En toute logique la saison touristique devrait se trouver plus prolongée qu'avancée. A moins que des hivers plus maussades et des débuts de printemps plus perturbés ne jettent les touristes sur les routes dès le premier rayon de soleil. D'ailleurs c'est un peu ce qui se passe actuellement pour la zone méditerranéenne : objectivement le climat de l'automne paraît plus favorable au tourisme que celui du printemps et pourtant c'est pendant le printemps que la fréquentation est la plus forte. Par ailleurs on peut se demander à quel point les impacts paysagers d'un automne sec, consécutifs à de forts déficits hydriques d'été ne compromettront pas la fin de saison : un pays comme la Grèce n'a-t-il pas la réputation d'être plus apprécié au printemps qu'en automne ? En définitive, les évolutions prévues par le scénario de Météo-France pourraient révéler une opposition objective entre des espaces-saisons propices à un tourisme de gens bien portants pouvant supporter quelques excès climatiques, et d'autres, plus adaptés à une population plus âgée et plus fragile. La réaction

des différents segments de clientèle à ces modifications des conditions objectives ne sera pas obligatoirement mécanique et immédiate. Par ailleurs, l'évolution modifiera sans doute les avantages comparatifs de l'hexagone par rapport aux pays voisins, il s'agit d'un point important que le scénario, qui ne traite que de la France, ne permet pas de saisir.

L'IMPACT DE L'EFFET DE SERRE SUR LES RESSOURCES NON CLIMATIQUES DU TOURISME

La consommation énergétique des hébergements

Les conditions climatiques peuvent fortement influencer les conditions de réalisation et d'entretien des hébergements et des infrastructures touristiques ; on sait par exemple que les climats chauds et humides (tropiques) dégradent fortement les bâtiments... Si on s'en tient à l'hexagone, on peut penser que les conditions climatiques envisagées pourraient favoriser en saison les hébergements légers : camping et formes d'hébergement intermédiaires entre le dur et la toile, à ceci près qu'il faudra que les formes d'hébergements en question soient vivables en cas d'excès de chaleur. Précisément la montée des températures pourrait entrer en résonance avec une demande pour la climatisation, elle-même conforme aux intérêts des acteurs de l'offre (excédents de production électrique des centrales nucléaires en été) ; le bilan énergétique des activités touristiques pourrait s'en trouver profondément modifié.

L'élévation du niveau de la mer

Ce n'est pas l'élévation du niveau de la mer qui est le plus inquiétant : la préoccupation est loin d'être de la même ampleur que pour les destinations touristiques du Pacifique (Seychelles et autres). Toutefois, on peut rappeler que la France connaît une lente remontée du niveau de la mer, de 1,2 à 1,5 mm par an ; l'effet de serre devrait accélérer ce phénomène qui contribue parmi d'autres à l'érosion des côtes. Sur les 5500 km de côtes, 850 sont soumis à un recul moyen de plus d'un mètre par an ; les plages de sable s'épuisent en

certaines endroits (recul de 30 m en Flandres et de 450 m aux Saintes Maries de la mer en un demi siècle), 20 % des communes touristiques françaises ont actuellement leurs plages atteintes par l'érosion. Le temps permet sans doute de gérer ce type d'évolution, ce qui veut souvent dire accepter la perte de ressources ; autrement il reste à combattre le phénomène ce qui implique en l'occurrence des coûts importants pour un succès qui n'est pas toujours assuré.

Les ressources en eau

Le scénario de Météo-France fournit des cartes concernant les réserves en eau du sol. Il en ressort un contraste fort entre le printemps (capitalisant les pluies de l'hiver) et le reste de l'année. Nous ne sommes pas en mesure d'en apprécier les effets sur la végétation et les paysages de la France tempérée. Dans quelle mesure la nouvelle situation modifierait-elle les avantages comparatifs des différentes régions en conférant une prime à ce qui resterait relativement vert l'été et en automne, par exemple à la France du nord-est (Jura, Vosges) qui serait beaucoup moins touchée. Par ailleurs, il est probable que sur l'ensemble du territoire, l'approvisionnement en eau des activités touristiques et de loisirs serait touché et que l'on devrait voir se multiplier les mesures de restriction qui ont fait leur apparition ces dernières années et qui peuvent apparaître gênantes pour le tourisme familial et plus encore pour les résidences secondaires et principales (arrosage des pelouses, piscines...). Ceci pourrait conduire au bout d'un certain temps à des arbitrages douloureux. Mais c'est bien entendu pour la France méditerranéenne que l'on peut être le plus inquiet. Parmi les pays riverains de la Méditerranée, le bassin versant français jouit pourtant d'une position privilégiée. Que l'on considère la part des ressources en eau mobilisées ou la consommation nette, la France est plutôt avantagée par rapport à ses voisins développés (la situation catastrophique des pays du sud ne pouvant constituer une référence) ; par ailleurs la prospective de la demande laisse encore à l'échéance de 2025 de sérieuses marges de manoeuvre. La demande liée au

tourisme est mal connue : les prélèvements et la consommation des activités touristiques sont fondus dans ceux des collectivités dont elles représenteraient de l'ordre de 10 %. Or pour la France méditerranéenne, les collectivités rendent compte de 10 % environ de la mobilisation de la ressource et de sa consommation. Rappelons qu'en termes de mobilisation c'est le secteur industriel qui pèse le plus (refroidissement des centrales électriques qui restituent la ressource après usage) alors qu'en termes de consommation l'agriculture arrive en tête avec 85 % du total. Il faut toutefois préciser que la consommation liée au tourisme est concentrée pendant la période où l'eau est rare. Cela renvoie à la fois à des problèmes de surdimensionnement des équipements de stockage (coût économique) et à des arbitrages éventuels entre les consommations touristiques et l'irrigation : schématiquement la consommation d'un mètre carré de pelouse est du même ordre que celle d'un mètre carré de maïs. On ne peut exclure par ailleurs, des choix à l'intérieur des activités touristiques (la mise en cause de la consommation d'eau des golfs en est la preuve). Des marges de manoeuvre importantes existent tant au niveau de l'irrigation que des activités touristiques pour lesquelles on peut songer à freiner la dérive à la hausse de la consommation journalière ; on peut s'attendre à ce qu'elles soient mises en œuvre.

Le cas particulier de la neige et des sports d'hiver

Il s'agit d'un domaine qui a fait l'objet de quelques études en France et à l'étranger. Nous nous contentons de rappeler brièvement les conclusions d'une étude sur les montagnes françaises. L'auteur analyse les effets d'une élévation de la température de 1,8 °C, sans modification des précipitations totales. A 1500 m d'altitude il évalue la diminution de durée moyenne de l'enneigement de 20 à 25 % dans les Alpes du nord, de 30 % dans la partie des Alpes du Sud allant du Dévoluy à la Haute Tarentaise et au Queyras, de plus de 40 % pour les massifs alpins encore plus au sud et allant jusqu'à 45 % pour certains massifs des Pyrénées. A haute

altitude la diminution de l'enneigement ne serait que de 10 %. On conçoit sans peine à quel point de telles éventualités bouleverseraient les données des sports d'hiver.

EFFETS DES POLITIQUES DE LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE POUR L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

On ne peut exclure que des politiques visant à lutter contre l'effet de serre et à ralentir le rythme du réchauffement climatique aient des effets en retour sur l'activité touristique.

Tourisme et transports

Le tourisme implique obligatoirement déplacement et transport. Or le secteur des transports est incontestablement un des tout premiers vers lequel les regards se tournent quand on évoque l'effet de serre. Cela tient à la situation actuelle du secteur et également à ses perspectives d'évolution : l'accroissement de la mobilité semble presque inscrit dans les gènes de l'euro-péen moyen de cette fin de siècle. Il faut rappeler que l'essentiel de la mobilité y compris celle liée aux loisirs et au tourisme est une mobilité de courte distance. Les déplacements de tourisme et de loisirs à plus de 100 km ne représentent qu'un peu plus de 1 % de la totalité des déplacements totaux consacrés à ces activités, même si le chiffre tend à s'accroître. Dans les déplacements tous motifs confondus, les loisirs et le tourisme rendent compte de un quart à un peu plus du tiers du total selon l'espace de référence (local, régional, interrégional). Ceci étant, les moyennes gommant les phénomènes de congestion, largement responsables du dimensionnement des équipements.

En tout état de cause, si des décisions étaient prises pour limiter les transports ou du moins leur croissance, il est probable que le tourisme en subirait les contre-coups. On peut certes théoriquement envisager de pénaliser le transport des marchandises de façon séparée, mais à partir du moment où on agit sur le transport des personnes il est difficile de traiter différemment les motifs des déplacements : on peut toutefois envisager de pénaliser avant tout les formes de déplacements les plus nocives sur de faibles distances en proposant des solutions de remplacement (transports en commun pour les trajets domicile-travail et pour les loisirs de proximité) et de prendre son parti des déplacements touristiques à longue distance. On est ici dans l'incertitude tant en ce qui concerne les mesures qui pourraient être prises (révision à la baisse du programme autoroutier) que leurs effets sur les déplacements touristiques (sensibilité aux prix). Seraient ainsi susceptibles d'être infléchies des tendances actuelles comme le développement des courts séjours et l'allongement de leur distance par rapport au domicile ; corrélativement on pourrait assister à un plus grand essor des grandes concentrations de loisirs périurbaines (de type Disneyland...). Le tourisme culturel à longue distance, lié à l'avion, dont bénéficie une ville comme Paris, pourrait également subir des contre-coups. Telles sont quelques hypothèses parmi d'autres.

